



FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 15 JANVIER 2019

Ressources humaines

Le directeur général a déposé la liste du personnel embauché au cours du mois. Micka Matte Jeanney a été embauché à titre de préposé aux plateaux sportifs.

Mesdames Johanne Lejeune et Kim Morissette ont été embauchées à titre de brigadières sur appel afin de remplacer les brigadiers réguliers lors de leurs absences.

Le Service des travaux publics a connu un léger mouvement de personnel. En effet, à la suite de la nomination de M. Robert Jérôme au poste de contremaître, M. Denis Lauzon, journalier-chauffeur, a été nommé chef d'équipe – journalier-chauffeur et M. Gerry Labelle, est passé d'employé auxiliaire à journalier-chauffeur avec possibilité de permanence au 31 décembre 2019.

Bonne chance à tous au sein de vos nouvelles fonctions!

M. Marc-André Coutlée, préposé à la surveillance et à l'entretien du domaine Garth et du Centre culturel a mis fin à son lien d'emploi avec la Ville. Merci pour votre contribution à la Ville de Lorraine!

Adjudication de contrat

Le contrat pour la fourniture de service pour la collecte et le transport des matières résiduelles a été octroyé à Enviro Connexions pour la période allant du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2023 avec option de deux années supplémentaires. Une seule compagnie a déposé une soumission à la suite de l'appel d'offres. La Ville s'est donc prévalu de son droit de négociation avec ladite entreprise pour tenter de conclure le contrat à prix moindre. Tous les détails sur les montants des options sont disponibles pour consultation dans la résolution 2019-01-13.

Octroi de mandat

Le conseil municipal a octroyé un mandat au cabinet d'avocats Tandem pour présenter une déclaration d'appel devant la Cour. Ceci afin d'en appeler de la décision de la Cour supérieure dans le dossier de la forêt du Grand Coteau.



La Ville de Lorraine se jointe à la mobilisation de plusieurs municipalités de la MRC de Thérèse-De Blainville pour soutenir le Petit Théâtre du Nord. Le conseil municipal consent à acheter deux billets pour la soirée-bénéfice Théâtre et Terroir au coût de 500 \$ et verse un montant de 1000 \$ pour faire profiter les Lorrains d'un rabais de 20 % sur l'achat de billets pour la saison 2019. Une belle façon d'encourager le talent d'ici.